



LISTE DES DÉCISIONS

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Suite à la réunion du conseil municipal, les décisions suivantes ont été prises :

Délibération n° <i>(le cas échéant)</i>	Examinée le	Objet	Précisions <i>(facultatives)</i>	Décisions
21-2023	24 mai 2023	Validation de devis d'un montant supérieur à 300 €	Devis pour renouvellement du certificat de signature (flux comptable/ACTES)	Validé
			Devis pour mise en sécurité des caniveaux rue de l'église	Reporté
22-2023	24 mai 2023	Désignation d'un référent déontologue pour les élus	Désignation et mutualisation du référent avec la CAGD	Validé
23-2023		Attribution des subventions aux associations	–	Validé